

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 28 FEVRIER 2023

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
27	26	26

Date de convocation
22 février 2023

Date de publication
2 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit février à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Angélique CHEVRE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Simone DEVAUX, Raynald INGELAERE, Bruno LORILLERE, Pierre Frederic MAITRE, Pierre MARY, Jean-Piere NANCEY, Pascale PETIT, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Marie-José ROY-DECHANET, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Mickaël VAIRELLES, Isabelle VAN-RYSEGHEM, Karine VERVISCH, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absents : **Katty CLAYES TAHKBARI.**

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 07_28022023

N°07 : DON SUITE SEISME EN TURQUIE ET EN SYRIE
Rapporteur : Madame Claudine ERARD

L'Association départementale des maires de l'Aube lance un appel à la solidarité pour venir en aide aux populations de Turquie et de Syrie à la suite des séismes meurtriers qui ont frappés ces deux pays le 6 février.

Les maires et présidents d'intercommunalité de l'Aube expriment tout leur soutien face à cette tragédie humaine dont le bilan s'élève à plus de 50 000 morts.

A ce titre, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a activé le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) afin d'apporter une aide d'urgence aux victimes de cette catastrophe.

De manière complémentaire, les communes et intercommunalités qui souhaitent effectuer un don financier, sont invitées à le faire auprès de l'ONG française ACTED et de l'Association Cités Unies France, toutes deux partenaires de l'AMF nationale :

- L'action d'ACTED vise à apporter une aide humanitaire d'urgence aux populations sinistrées (nourriture, eau, kits d'abris d'urgence, soins médicaux...)
- Cités Unies France a également mis en place un fonds de solidarité pour la réhabilitation des collectivités touchées par cette catastrophe

Considérant l'avis favorable de la commission des finances et ressources humaines du 21 février 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **PARTICIPE** à cet élan de solidarité par l'attribution d'un don de 2 000.00 € auprès de l'Association Cités Unies France,
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au Budget 2023 de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube



SIMONE DEVAUX....., secrétaire de séance

